

**RÈGLEMENT NUMÉRO 260 DÉCRÉTANT LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE 2019 ET SES
MODALITÉS DE PAIEMENT POUR LE TERRITOIRE NON ORGANISÉ (TNO)
DE LA MRC LES BASQUES**

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC les Basques désire décréter le taux de la taxe foncière du territoire non organisé (TNO) pour l'année 2019 et y prévoir les règles relatives à son paiement;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 28 novembre 2018;

En conséquence,
Sur une proposition de M. Michel Colpron,
Il est unanimement résolu :

Que le Conseil de la MRC les Basques statue et décrète par le règlement 260 ce qui suit :

ARTICLE 1 TITRE DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour titre « Règlement numéro 260 décrétant le taux de la taxe foncière 2019 et ses modalités de paiement pour le territoire non organisé (TNO) de la MRC les Basques ».

ARTICLE 2 TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE 2019

Le présent règlement fixe le taux de la taxe foncière du territoire non organisé (TNO) de la MRC les Basques pour l'année 2019 à, 2,8176 \$ du 100 \$ d'évaluation.

ARTICLE 3 MODALITÉ DE PAIEMENT DE LA TAXE FONCIÈRE 2019

La taxe foncière doit être payée en un versement unique.
Toutefois, lorsque le total de la taxe foncière est égal ou supérieur à 300,00 \$, celle-ci peut être payée, au choix du débiteur, en un versement unique ou en deux versements égaux.
Le versement unique ou le premier versement de la taxe foncière doit être effectué au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit le dernier jour où peut être fait le premier versement.

Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le solde devient immédiatement exigible et le propriétaire perd le privilège de payer en deux versements.

ARTICLE 4 TAUX D'INTÉRÊT

Les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 15 % à compter du moment où ils deviennent exigibles.

ARTICLE 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Entrée en vigueur le 18 décembre 2018

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Trois-Pistoles,
Le 18 décembre 2018